Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 064-216404301-20261014-26DEL168-DE

DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026

****

Présents : M. MOUTET, maire-président, Mme LOISON, M. CLEMENCEAU, Mme DARRIEUTORT, M. LARTIGUE, Mme PERES, M. PERRIN, adjoints, M. CHALARON, Mmes NARIOO, CAZALIS, LABARERE, M. GORMAND, Mmes LABAISSE, CORIC, DESTAINVILLE, MM. FONS, PEDEDAUT, VICARD, BESSAUD, Mme ROUX, M. MORNAY, Mmes CARREZ, PIT, LAMAZERE DESTUGUES, MM. CRESSON, DELTEIL, BERGES, LAGAHE

Absents avec pouvoir : M. LAPLACE (pouvoir à M. CHALARON), Mmes COUDROY (pouvoir à Mme LOISON), DOMBLIDES (pouvoir à Mme CAZALIS), MM. MELIANDE (pouvoir à M. LARTIGUE), POLLE (pouvoir à M. PEDEDAUT)

Secrétaire de séance : Mme ROUX

---

26 – 168 - INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - SARL T.R.S.O. – DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES – COMMUNES DE LOUBIENG, OZENX-MONTESTRUCQ ET LAÀ-MONDRANS

Rapport présenté par Madame ROUX, conseillère municipale :

La société TRSO a déposé une demande d'autorisation environnementale en vue de la création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) sur les communes de Loubieng, Laà-Mondrans et Ozenx-Montestrucq.

Par arrêté n°2026/BAE/014 du 11 août 2026, Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du jeudi 24 septembre au mardi 27 octobre 2026 inclus. La commune d'Orthez étant située dans le rayon de 3 kilomètres du projet, le Conseil municipal est appelé à émettre un avis sur cette demande, conformément aux dispositions du Code de l'environnement.

Le projet consiste à réhabiliter et sécuriser l'ancienne carrière du bois d'Arricau par le remblaiement de l'excavation au moyen de déchets inertes constitués exclusivement de terres et cailloux non pollués. La capacité de stockage sollicitée est de 1 100 000 m³, soit 1 650 000 tonnes de matériaux, pour une durée d'exploitation de 30 ans.

Considérant que ce projet ne crée pas une nouvelle installation sur un espace naturel ou agricole, mais prévoit la remise en état d'une ancienne carrière exploitée jusqu'en 2019 par le remblaiement de l'excavation avec des déchets inertes strictement encadrés,

Considérant que le projet permet la sécurisation définitive du site, la suppression des risques liés à la présence de la fosse et la reconstitution finale d'un couvert boisé,

Considérant que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine ont émis des avis favorables ou favorables sous conditions, sans remettre en cause le principe du projet, sous réserve de la mise en œuvre des mesures de suivi, de prévention et de compensation prévues au dossier,

Considérant que le projet participe à la remise en état et à la sécurisation d'un ancien site d'extraction tout en répondant aux besoins du territoire en matière de gestion des déchets inertes,

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 064-216404301-20261014-26DEL168-DE

Après examen du dossier soumis à enquête publique,

Vu la saisine du Conseil consultatif de Sainte-Suzanne en date du 29 septembre 2026,

Vu l'avis favorable du Conseil consultatif de Sainte-Suzanne qui s'est réuni le 5 octobre 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL T.R.S.O. pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur les communes de Loubieng, Laà-Mondrans et Ozenx-Montestrucq,
- charge Monsieur le Maire de notifier le présent avis à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 14 octobre 2026
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Benjamin MOUTET
Maire d'Orthez

MAIRIE D'ORTHEZ
Pyrénées-Atlantiques

Publiée le